

Communiqué

Pour une aide d'urgence immédiate aux artistes-auteurs

Face à cette « crise sanitaire sans précédent qui touche notre pays », le ministre de la Culture a annoncé une série de mesures pour assurer la survie des divers acteurs de la culture dont les artistes-auteurs.

Si cette mesure globale est bien évidemment saluée par les organisations professionnelles, elle n'en demeure pas moins source de grande inquiétude quant à la méthode de gestion qui sera choisie par le ministre pour gérer l'attribution des aides d'urgence aux artistes-auteurs.

En effet, la mise en place d'un fonds d'aide d'urgence pour les artistes-auteurs nécessite un fléchage transparent des montants alloués aux artistes-auteurs vers un opérateur commun unique dont les critères et les montants d'attribution seront connus de tous.

Il apparaît vital de confier cette mission de gestion et d'attribution à une instance incontestable qui dispose des moyens humains et techniques pour mettre en place sans rupture d'égalité cette aide aux créateurs.

L'heure est à une solidarité sans faille. Si dernièrement, divers acteurs privés ont proposé leur aide dans la gestion matérielle de cette crise, il est capital pour la survie du secteur de la création — donc des créateurs eux-mêmes — de rappeler que le temps est à la transparence et à l'égalité de traitement.

Les organisations professionnelles des artistes-auteurs demandent l'abondement immédiat d'une unique commission d'action sociale afin qu'une aide d'urgence mensuelle en fonction de leur situation économique puisse être versée dans les plus brefs délais aux artistes-auteurs.

En toute responsabilité et en toute solidarité, les organisations professionnelles des artistes-auteurs sont et restent pleinement mobilisées pour défendre et soutenir sans faille toutes les créatrices et tous les créateurs.



En soutien aux organisations professionnelles d'artistes-auteurs :

